

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table ;

Par l'honorable M. *Leonard* ; de *F. Smith*, président de la chambre de commerce, et autres, banquiers et marchands, de la cité de *London* ; et de la chambre de commerce de *London*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la Compagnie du Chemin de fer du Grand Tronc du *Canada*.

L'honorable M. *Campbell* a fait rapport à la Chambre qu'il s'était rendu avec ceux des Membres de cette Chambre qui sont Membres du Conseil Privé, auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec l'adresse de cette Chambre en réponse au discours de Son Excellence prononcé du trône, et qu'il avait plu à Son Excellence de faire la gracieuse réponse suivante :

MONCK.

*Honorables Messieurs du Sénat :*

Je vous remercie de votre respectueuse et loyale adresse, et de l'assurance que vous donnerez votre attention aux affaires publiques.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, que l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en réponse au discours de Son Excellence prononcé du trône, ainsi que la réponse de Son Excellence à icelle, soient imprimées et publiées dans les deux langues pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Wilmot* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que l'examen de ce que coûterait la publication des débats du Sénat, soit renvoyé au comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session, avec instructions de faire rapport.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant respectueusement qu'il plaise à Son Excellence de communiquer au Sénat les Instructions Royales qu'elle peut avoir reçues concernant la passation de bills par le Parlement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les Membres du Conseil Privé qui sont Membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*,

La Chambre s'est ajournée.